



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 avril 2010

Délibération n°2010-01 Compte financier de l'exercice 2009

Vu les articles L719-7, L719-8 et L.719-9 du code de l'éducation relatifs aux contrôles administratifs et financiers des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche et applicables aux établissements publics de coopération scientifique

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne »,

L'agent comptable ayant été entendu

Le conseil d'administration est appelé à arrêter le compte financier de l'exercice 2009 et à donner son accord sur l'affectation du résultat.

1) Présentation des résultats de l'exercice 2009

Le montant net des dépenses est arrêté à : 3 024 631,14 €

- **Dont fonctionnement général : 1 187 912,73 €**
- **Dont frais de personnels : 350 159,71 €**
- **Soit un total de la 1^{re} section : 1 538 072,44 €**

- **Dont dépenses d'investissement (2^e section) : 1 486 558,70 €**

Le montant net des recettes (de fonctionnement) est arrêté à : 6 227 570,00 €

Le résultat de l'exercice (section fonctionnement) est arrêté à : 4 689 497,56 €

L'augmentation du fonds de roulement est de : 3 233 580,07 €

Le montant des amortissements imputés sur l'exercice est de : 30 641,21 €

Fonds de roulement net global à la clôture de l'exercice : 8 218 543,40 €

Etat des restes à recouvrer : 75 469,98 €

Evolution de la trésorerie : 3,6 M€ au 01/01, et 4,9 M€ au 31/12

2) Exécution budgétaire

Evolution des autorisations budgétaires :

Le budget primitif 2009, adopté le 24 novembre 2008, n'a été modifié pour l'essentiel que sur 2 domaines :

- Le centre financier 601 (pilotage) a été augmenté de 34% afin de permettre l'aménagement du nouveau siège de l'UEB et de compléter l'équipement nécessaire à son fonctionnement courant (salles de réunion, visioconférence, postes de travail supplémentaires)
- Il a été créé un centre financier 663 (UEB Campus) doté par le MESR des crédits d'ingénierie à hauteur de 942 000 € attribués dans le cadre du plan de relance

Taux d'exécution du budget

Le tableau de synthèse de ventilation des charges de l'exercice présenté ci-dessous laisse apparaître un taux global d'exécution budgétaire de 37%. Cette moyenne ne donne pas une bonne image de la réalité. On peut distinguer 3 cas de figures :

- Les centres financiers de gestion commune (pilotage et communication) ont un taux d'exécution satisfaisant, 93% pour le pilotage traduisant la bonne estimation des besoins, 69% pour la communication, qui a vu son budget réduit en conséquence pour l'exercice 2010.
- Les centres financiers qui prennent en gestion directe les activités UEB depuis sa création (CDI, CMI Rennes et Europe et International) : ils ont un taux d'exécution qui reste constant (respectivement 60%, 89%, 74%)
- Les centres financiers qui retracent les activités, financées par le CPER et le COM (contrat d'objectifs et de moyens), et déléguées aux établissements, ont un taux de réalisation nul ou quasi.

Signé le 24 novembre 2008 entre l'UEB et la Région Bretagne, le contrat d'objectifs et de moyens, articulé et coordonné avec le CPER et les financements européens du FEDER, a été mis en œuvre progressivement à partir du 2^e semestre 2009, à l'issue des procédures de définition des objectifs scientifiques, des appels d'offres et de la sélection des candidats et des projets.

Compte tenu des délais de mise au point des conventions de délégation aux établissements et de l'absence d'appel de fonds ou de facturation de la part des établissements, il n'y a pas eu de décaissement à leur bénéfice.

D'autre part il faut remarquer que la 1^e section (fonctionnement) et la 2^e section (investissement) se situent dans un ratio proche de 1 du fait du poids du déploiement du réseau à très haut débit dans la masse budgétaire exécutée. Cette situation cessera après 2010 avec la fin du déploiement de cet investissement.

Remarque technique : l'opération de solde des charges à payer 2007 sur la valorisation, effectuée à la demande de la Cour des Comptes en 2009, a fait l'objet d'une anomalie de traitement informatique qui laisse apparaître des « dépenses négatives » dans le tableau budgétaire des dépenses. Cette anomalie devra être régularisée.

Pour ce qui concerne les recettes :

- elles sont strictement conformes aux prévisions budgétaires à l'exception du financement du réseau régional à très haut débit (RRTHD) dont le niveau des délégations de crédits a été ajusté à l'état réel des besoins de décaissements
- il est à noter que, en application de la convention UEB-TG, les disponibilités de trésorerie au-delà de 80 000 € font l'objet de placements auprès de la CDC. Cela a généré 148 543,68 € de recette.

Etat des réserves facultatives et des reports de crédits

Le montant du fonds de roulement global : 8 218 543,40

Compte tenu du très faible niveau de consommation de certaines ressources « fléchées » destinées aux activités UEB comme précisé supra, il conviendra de procéder en tant que de besoin à la reprise des crédits correspondant. Le tableau de suivi de ces « reports » est fourni ci-après .

Ventilation des charges de l'exercice 2009 par centre financier

CF	Libellé	BP	Total Crédits ouverts	Fonctionnement	Personnels	Sous-total	Investissement	Total	Disponible	Taux exéc
601A	Pilotage	541 000,00	726 000,00	483 701,40	64 407,44	548 108,84	128 339,31	676 448,15	49 551,85	0,93
602A	Communication	245 000,00	245 000,00	111 982,68	53 031,31	165 013,99	3 011,47	168 025,46	76 974,54	0,69
611	EPT	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00
612	Chaires internat.	480 000,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	0,00
613	Sign, arch, doc	175 000,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00
614	RTR	300 000,00	300 000,00	7 462,44	13 201,95	20 664,39	0,00	20 664,39	279 335,61	0,07
62	Valo (2007)			-110 000,00		-110 000,00		-110 000,00	110 000,00	
620	Valorisation	345 000,00	345 000,00	-40 954,64	24 252,23	-16 702,41	1 340,72	-15 361,69	360 361,69	
631	CDI mobilité	268 000,00	268 000,00	159 335,94	0,00	159 335,94	0,00	159 335,94	108 664,06	0,59
632	CDI fonctionn.	65 000,00	85 000,00	51 602,97	0,00	51 602,97	2 004,38	53 607,35	31 392,65	0,63
640	Rep, qual, observ	188 000,00	193 000,00	74 859,95	36 633,96	111 493,91	0,00	111 493,91	81 506,09	0,58
651	Europe et Intern	80 000,00	90 000,00	36 470,28	30 385,99	66 856,27	0,00	66 856,27	23 143,73	0,74
652	CMI Rennes	339 000,00	314 000,00	227 150,12	53 749,86	280 899,98	0,00	280 899,98	33 100,02	0,89
653	CMI Brest	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
661	RRTHD	2 890 000,00	2 890 000,00	143 582,14	52 638,32	196 220,46	1 351 862,82	1 548 083,28	1 341 916,72	0,54
662	Numér serv, contenus	700 000,00	700 000,00	7 841,55	17 975,52	25 817,07	0,00	25 817,07	674 182,93	0,04
663	UEB Campus		942 000,00	34 746,45	3 883,13	38 629,58	0,00	38 629,58	903 370,42	0,04
670	FTLV	100 000,00	100 000,00	131,45	0,00	131,45	0,00	131,45	99 868,55	0,00
Total		6 976 000,00	8 113 000,00	1 187 912,73	350 159,71	1 538 072,44	1 486 558,70	3 024 631,14	5 088 368,86	0,37

Développement des recettes de l'exercice 2009

Compte	Numéros factures	Clients	Désignation	Montant
7060	210000018	TAE	Régularisation liquidation directe n°30000994	870,00
7060	210000021	Ouest-France	Opération de régularisation	232,50
7060	210000023	EDF	Opération de régularisation	556,59
7060	210000025	MAIF	Opération de régularisation	109,25
7060	210000027	Ruczinski Alice	Opération de régularisation	126,50
				1 894,84
7088	200000039	UEB CULTURE	Remise de chèques	97,00
7088	200000040	MAIF	Remboursement	40,12
7088	200000041	UEB CULTURE	Virement espèces	1 030,00
7088	200000042	UEB CULTURE	Remise de chèque	12,00
7088	200000044	UEB CULTURE	Remise de chèques	48,00
7088	200000045	UEB CULTURE	Virement espèces	700,00
7088	200000046	UEB CULTURE	Virement espèces	750,00
7088	200000047	UEB CULTURE	Virement espèces + remise de chèques	2 412,00
				5 089,12
74133	210000005	INSA	Contribution au CMI	17 972,00
74133	210000006	Agrocampus ouest	Contribution au CMI	12 522,00
74133	210000007	IEP	Contribution au CMI	7 316,00
74133	210000008	Université Rennes 2	Contribution au CMI	50 333,00
74133	210000009	Université de Rennes1	Contribution au CMI	50 333,00
74133	210000010	ENS CACHAN	Contribution au CMI	4 058,00
74133	210000011	ENSCR	Contribution au CMI	4 638,00
74133	210000012	ENSAI	Contribution au CMI	3 828,00
74133	210000013	Conseil Général 35	Accueil des étudiants étrangers	69 000,00
74133	210000014	Rennes Métropole	Accueil des étudiants étrangers	69 000,00
74133	210000016	Université de Bordeaux	Contribution européenne pour le projet Ennext	2 090,00
74133	210000019	Conseil Régional de Bretagne	RRTHD	1 500 000,00
74133	210000022	Conseil Régional de Bretagne	Action 1-1: RTR	200 000,00
74133	210000024	Conseil Régional de Bretagne	Action 1-2: ZPT	150 000,00
74133	210000026	Conseil Régional de Bretagne	Action 2-1: Bretagne Valorisation	200 000,00
74133	210000028	Conseil Régional de Bretagne	Action 2-2: Miderb	130 000,00
74133	210000029	Conseil Régional de Bretagne	Action 5-2/ Chaires internationales	480 000,00
74133	210000030	Conseil Régional de Bretagne	Action 1-3: FTLV	100 000,00
74133	210000031	Conseil Régional de Bretagne	Action 3-1: CDI	40 000,00
74133	210000032	Conseil Régional de Bretagne	Action 3-2: Ouverture professionnelle des doctorants	90 000,00
74133	210000033	Conseil Régional de Bretagne	Action 4-2: Université numérique; les services	250 000,00
74133	210000034	Conseil Régional de Bretagne	Action 4-3: Université Numérique : les contenus	300 000,00
74133	210000035	Conseil Régional de Bretagne	Action 5-1: Promotion internationale	80 000,00
74133	210000036	Conseil Régional de Bretagne	Action 5-3: grands programmes internationaux	50 000,00
				3 861 090,00
74186	210000015	MESR	"Réseau très haut débit : extension renater	1 000 000,00
74186	210000037	Université de Rennes 1	contrat quadriennal, participation 2009	68 750,00
74186	210000038	Université Rennes 2	contrat quadriennal, participation 2009	43 750,00
74186	210000039	UBO	contrat quadriennal, participation 2009	43 750,00
74186	210000040	UBS	contrat quadriennal, participation 2009	43 750,00
74186	210000041	ENSCR	contrat quadriennal, participation 2009	12 500,00
74186	210000042	INSA	contrat quadriennal, participation 2009	12 500,00
74186	210000045	MESR	Crédits plan de relance, ingénierie Campus	942 000,00
74186	200000038	Caisse des dépôts	Intérêts produits par les placements...	148 543,68
				2 315 543,68
744	200000048	DRIRE	Règlement DRIRE 87900*50%	43 950,00
778	200000049	Divers clients UEB régul	régularisation organismes sociaux	2,36
				6 227 570,00

Etat de développement du solde du compte 106 (réserves facultatives) au 31/12/2009

Fonds de roulement net global	8 218 543,40
--------------------------------------	---------------------

Suivi des reports de crédits fléchés

Origine	Soldes 2008	Apports 2009	Dépenses 2009	Soldes 2009
Etablissements (solde Europole) (*)	632 259,40		60 000,00	572 259,40
MESR (post doc)	122 400,00			122 400,00
MESR RRTHD	310 000,00	1 000 000,00	1 310 000,00	0,00
MESR ingénierie UEB Campus		942 000,00		942 000,00
Région RRTHD		1 500 000,00	238 083,28	1 261 916,72
Région action 1.1 RTR		200 000,00	20 664,39	179 335,61
Région action 1.2 EPT	75 000,00	150 000,00		225 000,00
Région action 1.3 FTLV		100 000,00	131,45	99 868,55
Région action 2.1 valorisation		200 000,00		200 000,00
Région action 2.2 MIDERB	65 000,00	130 000,00		195 000,00
Région action 3.1 CDI		40 000,00	40 000,00	0,00
Région action 3.2 ouverture prof		90 000,00	90 000,00	0,00
Région action 4.2 numér. Services		250 000,00		250 000,00
Région action 4.3 numér. Contenus		300 000,00	25 817,07	274 182,93
Région action 5.1 promo intern	28 450,00	80 000,00	66 856,27	41 593,73
Région action 5.2 chaires intern.	240 000,00	480 000,00		720 000,00
Région action 5.3 grands program.	50 000,00	50 000,00		100 000,00
DRIRE		43 950,00		43 950,00
Totaux	1 523 109,40	5 555 950,00	1 851 552,46	5 227 506,94

(*): solde Europole: dont quote part réservé comme contribution au budget de construction de la cité internationale de Rennes

421 600,00

Réserves disponibles hors reports	2 569 436,46
--	---------------------

Il est demandé au conseil d'administration :

Vote n° 1

D'arrêter le montant net des charges à : : 3 024 631,14 €

D'arrêter le montant net des produits à : : 6 227 570,00 €

Vote n° 2

D'arrêter le résultat de l'exercice à : 4 689 497,56 €

De porter ce montant au compte 10682 (réserves facultatives)

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de votants : 26

Vote 1 : Refus de participer au vote : 0
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Délibération adoptée

Vote 2 : Nombre de votants : 26
 Refus de participer au vote : 0
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Délibération adoptée

Visa du Président.

Pièces jointes au présent document :

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 28 avril 2010